



BILAN DE COMPÉTENCES ET D'ORIENTATION

PRÉSENTATION

NOTRE PRATIQUE DE BILAN DE COMPETENCES ET D'ORIENTATION

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines, solidement impliqué dans le tissu économique franc-comtois, nous mettons au service de nos clients et partenaires (PME/PMI, Groupes industriels, institutionnels ou associations exerçant dans les activités diversifiées comme la mécanique, la plasturgie, le médico-social, les services par exemple) notre expérience et partageons avec le bénéficiaire de Bilan de compétences ou d'orientation, notre connaissance des réalités économiques régionales (perspectives d'emploi, profil de poste, culture d'entreprise...)

Nous sommes particulièrement soucieux d'offrir une prestation individuelle et individualisée, lors d'entretiens en face à face avec un seul et même consultant dans le respect de la déontologie du Bilan de compétences et d'orientation.

Dans le cadre du dispositif du Bilan de compétences et d'orientation, nous accompagnons :

- Des salariés, ayant le statut de cadre, employé ou ouvrier et issus de secteurs d'activité différents
 - o A leur initiative, lors d'un congé spécifique ou dans le cadre du CPF
 - o A la demande de l'entreprise dans le cadre d'un plan de développement des compétences de l'entreprise
- Des demandeurs d'emploi, via l'aide à la formation financé Pôle Emploi ou dans le cadre du CPF.

Pour information, en moyenne, environ 20 bénéficiaires par an sollicitent le Cabinet Dornier comme prestataire pour leur bilan de compétence ou d'orientation. Nos consultants, praticiens de bilan expérimentés, interviennent tout au long de la réflexion engagée.

La durée d'un Bilan de Compétences est de 24 heures maximum, sur plusieurs semaines, réparties entre des temps d'entretien (18 heures minimum en face-à-face en présentiel ou visio) et des temps dédiés au travail personnel.



Programme de la prestation

En référence aux articles L. 6515-1 et R. 6515-4 du Code du Travail et après analyse de la demande du bénéficiaire, le Bilan se déroule en 5 étapes :

Phase préliminaire / accueil : Détermination des objectifs du Bilan de Compétences et d'Orientation et planning des séances (environ 1 heure).

Phase d'investigation : Bilan / Projets.

- 1) Bilan
 - a) Analyse du parcours et des expériences afin d'identifier les champs de compétences, les qualités et les centres d'intérêts du bénéficiaire.
 - b) Analyse de la personnalité et des valeurs afin d'identifier les motivations au travail ainsi que le contexte professionnel « idéal » en termes de tâches/missions, relations, environnement physique, responsabilités, évolution...
- 2) Projets
 - a) Identification d'une ou plusieurs pistes professionnelles à explorer, à partir :
 - Des idées de la personne elle-même de ses centres d'intérêts des compétences identifiées en bilan que le bénéficiaire souhaite valoriser et exploiter.
 - b) Investigations des pistes ciblées au travers
 - De recherches documentaires (fiches métiers, annonces...).
 - D'enquêtes auprès de professionnels.

Ces démarches ont pour objectif de favoriser une meilleure connaissance des métiers et des impératifs pour y accéder mais aussi, plus globalement, du secteur d'activité et de son évolution. Cela favorise une juste représentation du travail, de son environnement et du marché de l'emploi sur le secteur géographique ciblé.

Phase de conclusion : Validation / Plan d'action / Synthèse.

- a) Validation : mise en lien entre le « Bilan » et les « Projets » afin de vérifier leur adéquation en termes de centres d'intérêts, parcours (expérience, formation, compétences...), personnalité (qualités, valeurs...), environnement de travail, débouchés... Les atouts et les axes de vigilance/développement sont répertoriés.
- b) Plan d'action : les différentes étapes de mise en œuvre du projet et les moyens afférents sont identifiées à court, moyen et long terme.
- c) Élaboration et remise d'une synthèse corédigée, propriété exclusive du bénéficiaire.

A l'issue du Bilan, une synthèse corédigée est remise au bénéficiaire dont il reste le propriétaire exclusif afin de favoriser l'engagement de ce dernier dans la mise en œuvre de son plan d'action.

Public et prérequis :

Toutes personnes souhaitant réfléchir sur son orientation/évolution professionnelle. Prérequis : maîtriser la langue française.



Objectifs :

Identifier un projet professionnel réaliste qui repose sur les aptitudes et les aspirations du bénéficiaire.

- Établir l'état des lieux du parcours professionnel.
- Évaluer les connaissances, savoirs et acquis.
- Valoriser les compétences et acquis professionnels.
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités.
- Évaluer l'aptitude à évoluer dans d'autres domaines.
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités.
- Identifier les opportunités d'évolution professionnelle.
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet.
- Identifier si nécessaire à la réalisation du projet le parcours de formation.
- Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Deux consultantes expérimentées vous accompagnent et vous guident dans cette votre démarche de réflexion.

Outils principaux

- Pratique d'entretiens individuels interactifs, de l'écoute active, technique de l'entretien d'explicitation.
- Grilles de repérage des compétences et d'auto-évaluation, questionnaires et inventaires de personnalités et de motivation. Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse des questionnaires.
- Apports méthodologiques (connaissances du marché de l'emploi et des dispositifs de formation, recherche d'informations, enquêtes-métiers et démarches auprès de professionnels).
- Corédaction d'une synthèse : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats :

- À l'issue du bilan de compétences ou d'orientation, une synthèse de son bilan de compétences est remise au (à la) bénéficiaire.
- Au cours du bilan de compétences ou d'orientation, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- À l'issue du bilan de compétences ou d'orientation, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation, questionnaire effectué sur place.
- Six mois après la remise de la synthèse, le bénéficiaire reçoit un questionnaire pour faire un point sur son projet, un entretien téléphonique lui est proposé.



CABINET DORNIER

Révélez vos ambitions

CHARTRE ÉTHIQUE

Nos activités en Ressources Humaines sont définies et conduites conformément à des valeurs de professionnalisme, d'indépendance, de confidentialité, de respect et de bienveillance. Nous nous engageons à les exercer dans le respect du droit et des personnes.

☺ PROFESSIONNALISME

Nous offrons tous une solide expertise dans nos domaines d'intervention.
Nous veillons à l'amélioration continue de nos compétences individuelles, de nos prestations et de nos outils.

☺ INDÉPENDANCE

Partenaire loyal et engagé au côté de nos clients et candidats, nous sommes une structure indépendante, attachée à la proximité, à l'échange et à l'instauration de relations pérennes.
Nous conservons néanmoins l'extériorité nécessaire à la posture de conseil.

☺ CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons au secret et à la discrétion concernant les informations confidentielles et/ou sensibles qui nous sont communiquées ou dont nous avons connaissance dans le cadre de nos missions.

☺ RESPECT

Le respect des personnes et des engagements fait partie de nos valeurs. Nous exerçons notre vigilance tant dans le traitement équitable que dans le suivi des candidatures, des missions et entretiens dont nous assurons la responsabilité.

☺ BIENVEILLANCE

Bienveillance, écoute et loyauté nous réunissent dans un même esprit d'équipe et sont les garantes de notre cohésion au sein du Cabinet Dornier.
Ces valeurs étayent notre conception de la relation basée sur la confiance, le respect et l'écoute active de nos interlocuteurs.



CABINET DORNIER

Révélez vos ambitions

TARIFS DES PRESTATIONS

	Tarif HT	Durée	Objectifs
Bilan d'orientation	1 000 €	12H	Valider un projet professionnel
Bilan de compétences	1 800€	24H	Définir un projet professionnel



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
BILAN DE COMPETENCES

Le Cabinet Dornier a été certifié Qualiopi en décembre 2021 ce qui permet la prise en charge financière de la démarche par le Compte Personnel de Formation.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
BILAN DE COMPETENCES

Cabinet DORNIER

46 Avenue Villarceau - 25000 BESANÇON

Tél : 03 81 52 26 38 - contact@contact@cabinet-dornier.fr

N°SIRET : 88078878100024 – Organisme de formation 27250336925